

de tout ce qu'il a éprouvé, sent sa position nouvelle, réclame sa liberté, lit, calcule, se promène seul, ne se lie avec personne, ne dit et ne fait rien de déplacé, n'a plus le désir de verser le sang. Cependant sa figure a quelque chose de convulsif; sa physionomie exprime la tristesse et le mécontentement. Dans les premiers jours du troisième mois sa face se colore, ses yeux sont brillans, N. parle avec véhémence et en termes peu polis; *on veut le perdre; il a vu des spectres sinistres; il a entendu des paroles dont le sens n'est que trop clair*: il ne dort pas; cet état persiste pendant huit jours.

Pendant les trois mois qui suivent, les mêmes accidens se renouvellent, mais ils ont moins de durée. *Bains, lotions froides sur la tête, purgatif, sangsues.*

Le corps prend de l'accroissement, les membres se développent; le malade est plus docile, plus communicatif; il recherche la distraction, se rend dans la salle de réunion, voit sa mère et sa sœur, réclame sa sortie, assurant qu'il se sent bien, et qu'il n'a plus d'idées sinistres. Au mois de février 1826, je lui fais entrevoir sa sortie comme prochaine; il devient plus gai, il consent à toutes les précautions qu'on se propose de prendre lorsqu'il sera sorti de l'établissement. Enfin, après dix-huit mois d'isolement, M. N. est rendu à sa famille le 10 avril de la même année. Il témoigne depuis sa sortie un grand attachement pour sa mère et pour sa sœur, les traite avec égard et amitié; il travaille dans le commerce avec activité et intelligence; et rien, depuis onze ans n'a troublé la raison ni les affections de ce jeune homme, quoi qu'il soit très susceptible.

Le 27 juin 1826, je reçus de Clairac la lettre suivante, signée Jaquier, pasteur du culte protestant. M. Serres, membre de l'institut, qui était à cette époque dans sa famille, ajouta par *post-scriptum*: Ce fait a lieu dans ma ville natale, où je me trouve actuellement.

« Appelé par les devoirs de ma vocation auprès d'une malheureuse femme qui, me dit-on, se trouvait dans la situation la plus déplorable, et poursuivie par l'idée d'égorger son enfant, je me rendis auprès d'elle, et là, seul avec la personne avec laquelle elle avait entamé la confiance, j'écoutai son récit, et lui adressai diverses questions touchant son état. Je dois dire d'abord que la personne dont il s'agit, âgée de 25 à 26 ans, est d'une complexion extraordinairement forte et très colorée; elle est mère de deux enfans, dont le plus âgé a 4 ou 5 ans. Quand je la vis la première fois, elle était dans un état difficile à décrire. On aurait dit un criminel qu'on allait conduire au supplice. Ses yeux étaient rouges et enflammés, par suite des larmes qu'elle avait versées. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible, lui témoignant le plus vif intérêt. Lorsqu'elle fut un peu remise, elle me raconta qu'étant un jour à laver du linge à la rivière, des femmes avaient fait une histoire (c'était précisément celle de la fille Cornier). Elle se retira sans aucune impression fâcheuse; mais le lendemain, voyant son fils aîné près d'elle, elle devint inquiète, agitée; elle entendit *quelque chose* (ce sont ses propres expressions) qui lui avait dit: *prends-le, tue-le*. Dès-lors, c'est-à-dire depuis un mois, elle fut tourmentée

de ce même desir d'égorger son enfant; elle lutta vainement pour l'éteindre, il existait encore. Peu de jours après le récit de l'histoire précitée, elle se trouva seule avec l'enfant; il y avait dans la cuisine un grand couteau destiné à couper la viande (désigné, dans le pays, sous le nom de *marassin*); alors l'idée de tuer s'était présentée à elle avec plus de force, et, pour ne pas la mettre à exécution, elle avait pris le *marassin* dans son tablier, et était allée le jeter à la rivière. Poursuivie par la même idée, qui l'empêchait de dormir et qui ne la quittait ni jour ni nuit, elle avait tenté, à plusieurs reprises, de s'empoisonner, comme étant le meilleur moyen de résister à la fatalité qui semblait la pousser.

« La belle-mère, demandant le *marassin*, et s'occupant de le chercher, la jeune femme dit que c'était inutile, et fit connaître son secret. Lorsque je la vis, je lui demandai si elle avait quelque sujet de mécontentement dans sa maison? Elle répondit qu'elle n'avait à se plaindre de personne : si elle avait quelque préférence pour l'un de ses enfans? Elle m'assura que si elle en avait, c'était précisément pour celui qu'elle était portée à égorger, et qu'elle ne pouvait voir depuis un mois sans être frappée de cette idée : *Il faut que tu le tues, tue-le donc*, etc. Je demandai ce qu'elle pensait de cela, desirant savoir si elle n'était point dominée par quelque idée de superstition ou de fanatisme; elle me répondit là-dessus d'une manière si précise, que j'en fus moi-même étonné. J'insistai en parlant d'Abraham, de Jésus-Christ (c'était la veille du Vendredi saint), et je demandai si par hasard elle n'attacherait pas à son projet

quelque idée de sacrifice; elle me répondit fortement que non; qu'elle savait bien que Dieu ne commandait pas un tel sacrifice, et que c'était bien là ce qui l'avait retenue. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible, et, comme elle me dit qu'elle ne faisait que pleurer et prier, je lui recommandai de ne faire que de courtes prières, et de ne lire que peu et souvent de très bonnes choses.

« Un jour la malheureuse, résolue toujours de se détruire, sortit de chez elle pour aller chercher de l'eau-forte, et ne fut arrêtée que parce qu'elle se dit à elle-même chemin faisant : *Pourtant, que dira-t-on de moi?* Cette idée la fit rétrograder, et elle rentra chez elle, où elle s'abandonna à toute la violence de son désespoir. »

Le docteur Marc m'adressa, au mois de juillet 1826, une malade que j'invitai à entrer dans la maison royale de Charenton, où elle resta pendant trois mois.

Madame N..., âgée de 30 ans, mère de quatre enfans, est issue d'un père qui est d'une susceptibilité remarquable. Elle-même, d'une taille petite, a les yeux vifs, le teint coloré, est très nerveuse; la plus légère surprise, la plus légère frayeur supprime ses règles. Depuis sa dernière couche, il y a quatorze mois, elle est plus susceptible et plus mobile; elle a eu plusieurs accès hystériques sans convulsions, mais avec tremblement général. Cette dernière couche, quoique heureuse, avait été suivie de céphalalgie, d'étourdissemens, de vertiges, de douleurs abdominales, de maux d'estomac violens et presque continuels. Ces symptômes se dissipèrent, excepté l'épigastralgie qui désor-

mais fut intermittente. Depuis lors, sans cesser d'être maîtresse de ses idées, madame N... est d'une versatilité irrésistible dans ses affections; elle est alternativement gaie, triste, confiante, ombrageuse, capable de tout entreprendre; l'instant d'après, faible et pusillanime, elle a des craintes qu'elle reconnaît être imaginaires.

C'est dans cet état que madame N... entend parler du meurtre de la fille H. Cornier; aussitôt elle est saisie de l'idée de tuer son enfant. Cette idée, qui se réveille souvent depuis, l'excite au suicide. « Un jour, dit la malade, je taillais une plume, mon enfant entre, aussitôt je sens le plus violent desir de l'assassiner. Je repousse cette pensée; je me demande, de *sang-froid*, pourquoi ai-je des intentions aussi affreuses? Quoi donc peut me les inspirer?... Je ne trouve en moi aucune réponse. Le même desir se renouvelle, je résiste faiblement, je suis vaincue, je vais consommer le crime. Un nouvel effort m'arrête, je porte rapidement le canif à ma gorge, en me disant : « Il vaut mieux, méchante femme, que ce soit toi qui périsses. »

Madame N... entre volontairement, et d'après mes conseils, à la maison de Charenton; à son arrivée, ses discours, ses actions sont d'une raison parfaite. La malade est douce, affable, laborieuse; elle raconte, sans émotion, l'histoire de sa maladie, me témoigne beaucoup de confiance, et demande, avec une empressement, quels médicamens on lui administrera. *C'est quelque chose qui me pousse derrière les épaules*, m'a-t-elle répondu, lorsque je lui demandé la cause de ses sinistres pensées.

Elle n'est pas contente d'elle-même; elle se plaint de son indifférence pour sa maison, pour son mari, pour ses enfans, enfin pour sa nouvelle position qui ne lui cause ni chagrin ni ennui.

Le 10 août 1826, quinze jours après son entrée, et quatre avant l'époque menstruelle, malaise général, céphalalgie, douleurs sourdes à l'épigastre, enduit muqueux de la langue; bouche amère, teint jaune, pommettes colorées, physionomie triste, traits de la face grippés; loquacité, besoin de changer de place; idées sinistres, ordinairement au réveil; elle cherche toutes sortes de distractions, elle travaille, marche, cause beaucoup et plaisante ses compagnes. Sommeil très léger; au plus léger bruit, réveil en sursaut. Bains, boissons mucilagineuses, pédiluves avec l'acide nitro-muriatique matin et soir.

Le 14 août, menstrues peu abondantes, selles liquides et copieuses, légères coliques. Décoction blanche.

Le 17 août, toute excitation cesse et fait place à la tristesse. Madame N... s'éloigne de ses compagnes, parle peu, est triste, rêveuse, verse des larmes: épigatralgie, quelquefois sentiment de la faim. Odeur de soufre qui la suffoque; oppression, toux rare, sèche, surtout pendant la nuit. Constipation; idées de meurtre plus fréquentes et plus opiniâtres. Eau de rhubarbe, opium. Rien ne fait cesser la gastralgie.

Après huit jours de cet état, madame N... est assez bien. L'état physique est satisfaisant; aucune pensée fâcheuse ne trouble ses affections, ce qui lui donne l'es-

poir d'une guérison prochaine. 12 septembre, menstruation suivie d'un état parfait.

Le 24, madame N... voit son mari et sa fille avec la plus grande joie; elle prodigue à son enfant les caresses les plus tendres. Tout-à-coup elle s'enfuit en poussant un cri : la vue d'un couteau avait excité en elle desir de s'en emparer et de commettre deux meurtres à-la-fois : elle avait surmonté cette horrible pensée en prenant la fuite. Au reste, la vue d'un couteau, de ciseaux, même d'une aiguille, réveille ce funeste desir.

Le 1^{er} octobre, céphalalgie, maux d'estomac; quelquefois régurgitation des alimens; constipation; les idées sinistres ont perdu de leur force, mais elles sont plus fréquentes, surtout le soir, alors que madame N... se livre aux distractions les plus capables de fixer son attention, telles que le jeu d'échecs.

Alternativement, bains généraux, petit lait de Weiss, pédiluves synapisés avant l'époque des règles.

Le 9 octobre, on apprend à madame N... que son enfant est malade; elle s'inquiète : des nouvelles plus alarmantes lui parviennent; elle conçoit un chagrin extrême; elle répand des larmes, demande sans cesse des nouvelles de son enfant : elle est au désespoir, et cependant elle éprouve par momens un violent desir *de la poignarder, de l'étouffer dans ses bras...* Ce sont les expressions de cette malheureuse mère.

Le 26 octobre, huile de ricin, lavemens avec la teinture de digitale. Le malade paraît mieux : cardialgie moins intense, plus de calme, moins d'anxiété.

On annonce à M. N... que son enfant est bien por-

tant, que son départ est prochain; très sensible à ces nouvelles, elle ne parle que du bonheur de rentrer dans sa famille après une absence de trois mois.

Le 28 octobre, l'avertissement que sa sortie est retardée l'affecte peu et elle s'étonne elle-même du peu de chagrin que lui cause cette contrariété.

Le 3 novembre, elle voit son mari; le soir, elle est d'une gaîté excessive. *Quoi!* dit-elle, *avec tant de raisons de chagrin, je suis d'une gaîté ridicule!* Dans la nuit, tout-à-coup, inquiétude sur son état, sur la prolongation de son séjour; elle verse des larmes, mais n'a point d'idées de meurtre.

Le 10 novembre, retour au calme, à la gaîté habituelle; M. N... attend avec patience l'époque de sa rentrée dans sa famille; la santé physique est bonne, les menstrues s'établissent, il n'y a pas d'idées sinistres depuis quinze jours, néanmoins crainte de n'être pas guérie.

Le 24 novembre, M. N... sort de la maison; apprend en même temps la mort de l'enfant qu'elle voulait tuer : cette perte causa une vive et profonde douleur, sans altérer sa santé.

Le docteur Barbier, d'Amiens, a rapporté à l'Académie royale de Médecine un fait analogue à celui qu'on vient de lire; ce célèbre professeur a bien voulu me le communiquer, en me permettant de le publier.

« La nommée Marguerite Molliens, âgée de 24 ans, avait depuis plus de trois ans des douleurs dans l'épigastre avec un sentiment de flatuosités, et une douleur avec gonflement dans le côté droit de l'abdomen. Elle

était aussi sujette à des céphalalgies, qui occupaient principalement le sommet de la tête, et qui donnaient lieu à des vertiges, à des bruissements d'oreille, à des frémissemens dans l'intérieur du crâne, parfois à un trouble de la vision. Elle se plaignait fréquemment de douleurs dans la région diaphragmatique de la colonne épinière, avec palpitations de cœur, serrement de la gorge, tremblemens par accès des membres et de tout le corps, des secousses des bras, des jambes, même des doigts.

« Cette femme eut un premier enfant qui n'a vécu que trois mois. Elle l'aimait bien et l'a beaucoup regretté. Elle accoucha, il y neuf mois, d'un second enfant : l'accouchement fut très heureux. Le cinquième jour, elle put se lever et préparer elle-même le petit repas qui devait suivre le baptême de son enfant. Plusieurs personnes étaient invitées à cette cérémonie ; on parla de l'évènement rapporté par les journaux, de l'assassinat d'un enfant par la fille Cornier. Marguerite Moliens fut frappée fortement de cette horrible action : elle y pensa long-temps, et dit avoir craint dès ce moment qu'une pareille idée ne la poursuivit. Quelques efforts qu'elle fit les jours suivans pour chasser de son esprit le souvenir de ce malheur, il se reproduisait toujours ; il devenait une idée dominante. »

« Elle parut peu-à-peu se familiariser avec la pensée de tuer un enfant, de tuer même le sien ; le tenant nu sur ses genoux, le caressant avec une vive tendresse, cette pensée existait toujours malgré elle, en dépit de ses efforts pour la repousser. Un jour qu'elle se trouvait seule

dans sa chambre, et qu'elle r'habillait son enfant, la pensée de le tuer s'empara d'elle, et devint bientôt comme un desir violent. Elle se retourne, aperçoit près d'elle sur une table un couteau de cuisine : son bras, dit-elle, se porta involontairement vers ce couteau ; elle vit qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même ; elle se mit à crier au secours, à appeler ses voisines. On arrive, on se presse près d'elle ; elle se calme dès qu'elle voit qu'on ne la laissera plus libre de faire ce que sa volonté condamnait, ce qu'une passion plus forte que cette dernière semblait commander. »

« Depuis cette époque, elle a souvent eu le même penchant ; ce n'est qu'en pleurant son malheur qu'elle avoue le dessein qu'elle a parfois de tuer son enfant. On l'a séparée de ce dernier, et le 21 juillet 1826 elle est entrée à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. »

« Elle est saignée deux fois du pied : on lui applique quinze sangsues aux tempes. Comme elle a le ventre resserré, on lui administre par cuillerées un mélange d'huile de palma-christi et de sirop de capillaire ; pour boisson une infusion sucrée de fleurs de tilleul. Elle a beaucoup d'appétit ; on ne lui donne que la soupe et la tartine matin et soir. »

« On apporte à la malade son enfant tous les jours ; elle lui témoigne une vive tendresse, qui paraît bien sincère. Elle nous le montre au moment de la visite, et nous fait admirer sa beauté, son embonpoint, sa belle santé. »

« 24 juillet. Elle eut hier une forte céphalalgie avec chaleur dans toute la tête, des frémissemens dans la par-

tie supérieure, un sentiment de froid à l'occiput; étourdissemens, éblouissemens. Appétit bon; une selle; elle a dormi la nuit. Ce matin elle se trouve mieux; son mal de tête n'a plus autant d'intensité; mais elle croit qu'il reviendra dans la journée. »

« 25. La céphalalgie est revenue hier avec les mêmes symptômes; la douleur était très forte dans la région du pariétal gauche. Elle a eu des secousses dans les bras, avec des engourdissemens, des palpitations de cœur. La malade nous raconte que quand *ses mauvaises pensées* viennent, la céphalalgie se porte par derrière, qu'elle a alors de grands battemens dans l'épigastre, et qu'elle est brisée de ses membres. Il lui semble qu'elle va tomber par terre; il lui monte des sueurs. Ces accidens se renouvellent par accès. »

« 26. Mêmes phénomènes. »

« 27. Le mal de tête a été moindre. Marguerite Molliens a été moins tourmentée de ses mauvaises pensées.

« 29. Elle a bien passé la journée d'hier, mais le matin elle a eu un grand mal de tête avec des étourdissemens. Elle se plaint aussi d'une douleur qui occupe la région dorsale de la colonne vertébrale; son sommeil a été agité. Elle est sortie hier deux heures pour aller voir son enfant. »

« 30. Elle a bien dormi la nuit. Sa douleur dorsale existe encore. Elle se lie à une autre douleur dans l'épigastre. »

« 31. Elle est mieux; elle n'est plus poursuivie autant par son idée fixe. Elle a eu hier, tout l'après-midi, son enfant avec elle. »

« 5 août. Elle a encore eu hier la même pensée, le même dessein. Elle ne peut voir un couteau ouvert. Elle dit que quand cette pensée la saisit, elle éprouve des douleurs dans la tête et dans l'épigastre, un état d'angoisse, des palpitations de cœur, et qu'il lui pousse une sueur; elle est comme transie. »

« 6 août. Elle pleure, se désole pendant la visite; elle déclare que depuis quelques jours son penchant renaît plus souvent. Elle ajoute que l'on ne conçoit pas tout ce qu'elle souffre; qu'elle aime son enfant avec passion, que cependant elle éprouve un désir violent de lui faire du mal. Saignée des bras; vésicatoire au bras, bain, potion opiacée, émulsion. »

« 15. Cette femme est mieux depuis quelques jours, elle est plus gaie; elle est sortie pour aller se promener avec son enfant et une de ses parentes. Toujours céphalalgie, toujours douleurs épigastriques: ces accidens n'ont pas constamment la même intensité: ils augmentent comme par accès. Les mauvaises pensées de cette malade paraissent suivre l'état de la tête et des plexus nerveux épigastriques; elles deviennent plus fortes, elles sont plus entraînantés quand les douleurs encéphaliques et celles de l'épigastre sont plus prononcées. »

« 16. La malade est manifestement mieux: elle a peu de douleurs dans la tête et dans le creux de l'estomac. Elle s'ennuie à l'Hôtel-Dieu et sort. »

« 20. Cette femme est venue à l'Hôtel-Dieu le matin à l'heure de la visite. Son enfant n'est pas avec elle. Elle se trouve bien; elle ressent seulement un peu d'embarras dans l'abdomen. Elle a bien moins souvent

ses accès de *transissement* et ses mauvaises pensées. »

« Cette femme s'est peu à peu rétablie: elle a cessé d'être tourmentée par le même penchant; elle est entrée en condition dans une maison, et paraît jouir d'une bonne santé. »

Un homme âgé de 45 ans environ, habitant la campagne, ayant une fortune honorable, et jouissant d'une bonne santé, conduit par un jeune médecin, vint me consulter pendant le mois de juillet 1826. Il me donna lui-même les détails qu'on va lire. Rien n'annonçait chez lui le plus léger désordre de la raison; il répondit avec précision à toutes mes questions qui furent nombreuses. Il avait lu l'acte d'accusation de la fille H Cornier sans y faire une trop grande attention. Cependant pendant la nuit il est réveillé en sursaut par la pensée de tuer sa femme couchée à côté de lui. Il déserte son lit, se promène pendant une heure, après quoi, n'éprouvant plus la même inquiétude, il se couche et se rendort; depuis trois semaines ce même phénomène s'est reproduit trois fois, toujours pendant la nuit. Pendant le jour, ce malade fait beaucoup d'exercice, se livre à des occupations nombreuses habituelles et n'a que le souvenir de ce qu'il a éprouvé dans la nuit. Il est d'une taille élevée, d'un embonpoint ordinaire; son teint est jaune, un peu coloré; il n'a jamais été malade et a toujours joui d'une très bonne santé. Marié depuis vingt ans, il n'a pas de chagrin domestique, ses affaires ont toujours prospéré; il n'a point de mécontentement, point de sujet de jalousie de la part de sa femme, qu'il aime, avec laquelle il n'a

jamais eu la moindre discussion. *C'est une idée qui s'empare de lui pendant le sommeil.* Il assure qu'il n'éprouve d'autre douleur physique qu'une légère céphalalgie: il est triste et chagrin d'un pareil état; il a quitté sa femme, craignant de succomber, et il est très disposé à tout faire pour se délivrer de cette affreuse affection.

« Un paysan, né à Krumbach, en Souabe, et de parens qui ne jouissaient pas de la meilleure santé, âgé de 27 ans et célibataire, était sujet, depuis l'âge de 8 ans, à de fréquens accès d'épilepsie. Depuis deux ans sa maladie a changé de caractère, sans qu'on puisse en alléguer de raison: au lieu d'accès d'épilepsie, cet homme se trouve, depuis cette époque, attaqué d'un penchant irrésistible pour le meurtre. Il sent l'approche de son accès plusieurs heures, quelquefois un jour avant l'invasion. Du moment où il a ce pressentiment, il demande avec instances qu'on le garrotte, qu'on le charge de chaînes pour l'empêcher de commettre un crime. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que je tue, que j'étrangle, ne fût-ce qu'un enfant ». Sa mère et son père, que du reste il chérit tendrement, seraient, dans ses accès, les premières victimes de son penchant au meurtre. « Ma mère, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sauve-toi, ou il faut que je t'étouffe! »

« Avant l'accès, il se plaint d'être accablé par le sommeil, sans cependant pouvoir dormir; il se sent très abattu et éprouve de légers mouvemens convulsifs dans les membres. Pendant les accès, il conserve le sentiment de sa propre existence; il sait parfaitement qu'en com-

mettant un meurtre, il se rend coupable d'un crime. Lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire, il fait des contorsions et des grimaces effrayantes, tantôt chantant et tantôt parlant en vers. L'accès dure d'un à deux jours. L'accès fini, il s'écrie : « Déliez-moi : hélas ! j'ai bien souffert ; mais je m'en suis tiré heureusement, puisque je n'ai tué personne. » (Gall.)

« Un voiturier du baillage de Frunterdadt, qui avait quitté sa famille en parfaite santé, a été subitement saisi d'un accès de manie homicide sur la route, entre Aalen et Gémunde. Son premier acte de démence fut de se renfermer dans une écurie avec ses trois chevaux, auxquels il n'avait pas fait donner de fourrage ; ensuite, en partant, il n'attela que deux chevaux, et monta sur le troisième pour accompagner sa voiture. A Noggingen, il maltraita une femme ; à Unterlobengen, il mit pied à terre, et marcha devant ses chevaux, une hache à la main. Sur la route de ce dernier endroit à Hussenhofen, le premier individu qu'il rencontra fut une femme, à qui il donna quelques coups de hache, et la laissa étendue dans un fossé à côté du chemin. Ensuite il rencontra un garçon de 13 ans, à qui il fendit la tête d'un coup de hache. Peu après, il enfonça le crâne à un homme de 30 ans, dont il répandit la cervelle sur le chemin, et après avoir porté encore plusieurs coups à son cadavre, il laissa la hache et la voiture, et continua, ainsi désarmé, sa route vers Hussenhofen. Il trouva sur le chemin deux Juifs qu'il attaqua, et qui, après une courte lutte, lui échappèrent. Près de Hussenhofen, il assaillit un paysan, qui se débattit en poussant des cris jusqu'à

ce qu'il accourût plusieurs personnes qui le délivrèrent, lièrent le frénétique, et le transportèrent à Gémunde. On le conduisit ensuite auprès des cadavres de ceux qu'il avait tués, et, à leur aspect, il dit : « Ce n'est pas moi, c'est mon mauvais esprit qui a commis ces meurtres. »¹

S. Mounin, âgé de 30 ans, était épileptique ; il se livra à un petit commerce. Au retour d'une foire, sa mère le gronde sur un marché qu'elle croit désavantageux ; Mounin s'irrite, mais ne commet aucun excès. Dès le lendemain matin, après quelques accès de folie, il se sauva dans les champs, sans chapeau et sans chaussures, et en quelques instans, et sans provocation, il tua successivement trois hommes ; on le poursuit, il se sauve, s'échappe, et fait tous ses efforts pour se soustraire aux poursuites ; enfin on l'arrête, il est conduit devant le magistrat. Mounin répond qu'il se rappelle bien les meurtres qu'il a commis, qu'alors il avait perdu la tête ; que depuis deux jours il était dans un état horrible, ne voyant que des tourbillons de feu et des objets effrayans. Il demande qu'on le fasse mourir, puisqu'il a fait tant de mal.²

Nous nous arrêtons à ces faits, j'en ai rapporté plusieurs, pages 95 et suivantes, tom. II, on y lira l'observation de deux enfans chez lesquels le penchant homicide s'est manifesté avant l'âge de six ans ; les

¹ *Aristarque français* du jeudi 13 avril 1820, qui l'a tiré du *Mercur de Souabe*, lequel garantit la réalité de ce fait.

² *Journal de Paris*, 17 février 1826.